

Publication de l'étude d'EY sur le reporting des entreprises françaises en matière de climat

Publié le 9 juin 2017

EY vient de publier une étude sur l'intégration de l'enjeu climatique dans la stratégie des entreprises, dans le contexte du premier exercice d'application de l'article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

L'étude porte sur un panel constitué de **40 entreprises** issues du SBF 120 (dont 58 % font partie du CAC 40) et **appartenant à 8 secteurs d'activité** (5 entreprises par secteur) : Energie et utilities ; Industrie intensive ; Agroalimentaire ; Santé et cosmétique ; Distribution et grande consommation ; Aéronautique et rail ; Automobile ; Immobilier et construction.

Afin d'évaluer, pour ces entreprises, le niveau d'intégration du climat à la stratégie, 5 critères ont été étudiés :

• concernant l'application de l'article 173 :

- l'extension du reporting climat aux postes significatifs de gaz à effet de serre du Scope 3 ;
- l'identification des risques liés au climat dans le chapitre dédié aux risques du document de référence ;
- la mention, dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, de la manière dont les risques liés au climat sont gérés par l'entreprise.

• pour aller plus loin :

- l'alignement des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre avec l'objectif 2°C, au-delà de l'obligation réglementaire ;
- la capacité de l'entreprise à mettre en avant l'enjeu climat comme opportunité de marché, au-delà de l'obligation réglementaire.

Une prise en compte accrue de l'enjeu climatique dans la stratégie

Selon cette étude, **100% des entreprises ont pris l'engagement de réduire leur empreinte carbone.**

L'engagement se fait de manière croissante au plus haut niveau de l'entreprise : en 2016, 65% des rapports du Président du Conseil d'administration considèrent ainsi que le risque climat est important. Les entreprises se fixent également un niveau d'ambition : 70% des entreprises ont un(des) objectif(s) de diminution quantitative de leurs émissions de GES, même si EY estime que pour cette première année d'application de l'article 173, seules 20% ont des objectifs jugés compatibles avec le scénario 2°C. 43% ont un prix interne du carbone, qui varie entre 15 et 75 €/tqCO₂.

Enfin, l'étude met en exergue le fait que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à voir dans la lutte contre le changement climatique une opportunité de marché, puisque 55% du panel met en avant le caractère bas

carbone de ses solutions.

Une deuxième version de l'étude sera publiée à la fin de l'été, après intégration des données des secteurs Banque et Assurance, qui ont jusqu'à fin juin 2017 pour communiquer les informations exigées par l'article 173.